

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Commissariat à la Sécurité Alimentaire

CTS « Secteur Sécurité Alimentaire »

CONTRIBUTION AU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SCAPP 2016-2030

Contenu

I Introduction 3

II Etat des lieux 3

II.1 Démographie de la Mauritanie.....	3
II.2 Déficit structurel de production.....	4
II.3 La situation de vulnérabilité des populations.....	5
II.4 Riposte à cette situation d'insécurité alimentaire.....	8

III. Contraintes et défis 9

III.1 Forces et atouts.....	9
III.2 contraintes et Faiblesses.....	10
III.3 Défis majeurs à relever.....	10
III.4 Opportunités.....	11
III.5 Menaces.....	11

IV. Vision du secteur de 2016-2030 11

IV.1 Objectif global.....	11
IV.2 Objectifs spécifiques.....	11
IV.3 Actions stratégiques :.....	12

I Introduction

La Mauritanie est un pays saharo-sahélien dont les superficies cultivables représentent moins de 1% de la superficie totale. La production agropastorale est particulièrement vulnérable aux aléas climatiques et le pays est structurellement déficitaire sur le plan céréalier. Il est sujet depuis 1970 à des sécheresses récurrentes et à une fréquence des catastrophes naturelles auxquelles s'ajoute l'action dévastatrice de l'homme et des ennemis de cultures. La sécurité alimentaire en Mauritanie constitue donc un enjeu considérable et prioritaire. C'est pourquoi, il est nécessaire d'asseoir une stratégie sectorielle appropriée accompagnée de programmes ambitieux et efficaces en vue de limiter sensiblement les effets de l'insécurité alimentaire structurelle sur la pauvreté et les moyens d'existence et de renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires et enfin d'évaluer les multiples contraintes et défis qu'affronte le secteur.

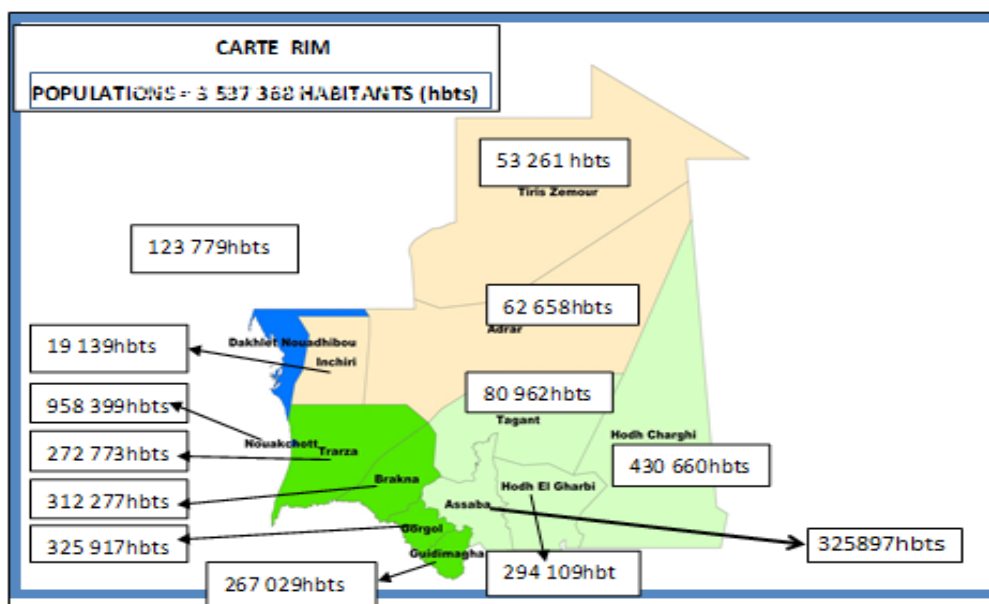
II Etat des lieux

L'insécurité alimentaire apparaît aujourd'hui comme hautement prioritaire par toutes les parties prenantes locales, régionales et nationales. La crise financière mondiale, le renchérissement continu des prix des produits alimentaires ainsi que les effets du changement climatique viennent encore exacerber le caractère d'urgence de l'insécurité alimentaire, qui touche globalement les ménages ou les individus les plus pauvres et vulnérables et précarisent l'ensemble de la population.

II.1 Démographie de la Mauritanie

La Mauritanie, selon le dernier recensement de la population en 2013, compte 3.537.368 habitants réparties comme l'indique la carte ci-dessous dans les différentes wilaya du pays :

Graphique 1 : Répartition de la population par Wilaya



Cette population est répartie sur 8.147 localités dont 7.307 localités de moins de 500 habitants. Cette densité des localités se traduit par une forte dispersion dans de petites localités éloignées très difficiles à couvrir par les services de base : voir le tableau qui suit :

Tableau N°1 : Répartition des populations selon la densité des localités: Recensement 2013

8149 Localités selon le recensement 2013 dans le pays	Nombre de localités	Nombre de Populations
Localités > à 10000 hbts	29	1 538 473 hbts
Localités entre 5000 à 10000 hbts	21	138 011 hbts
Localités entre 1000 à 5000 hbts	243	457 660 hbts
Localités entre 500 à 1000 hbts	1721	246 725 hbts
Localités < à 500 hbts	7307	963 600 hbts

II.2 Déficit structurel de production

Les systèmes de production agricole du pays demeurent archaïques, le milieu naturel fortement dégradé et une partie non négligeable de la population rurale reste encore réticente au travail agricole, étant donné surtout la faiblesse des revenus escomptés.

En dépit de la priorité accordée par les pouvoirs publics à l'accroissement de l'investissement dans le domaine de l'agriculture (irriguée et sous pluie), le taux de couverture des besoins en

céréales par la production nationale a varié au cours des 10 dernières années entre 17% de 44% selon la conjoncture de l'année.

La production céréalière brute s'est accrue au cours de ces vingt dernières années de 1% par an, taux nettement inférieur au taux de croissance démographique, et subit, par les variations de la pluviométrie, de très fortes fluctuations interannuelles et spatiales. Durant ces cinq dernières années, elle est en moyenne de 151.000 tonnes. Elle est assurée comme suit :

- 34% par le dieri
- 12% par les cultures de bas-fonds et de derrière barrages
- 4% par les cultures de décrue du Walo
- 5% par les cultures de décrue contrôlée
- et 45% par l'irrigué

Ces productions ne parviennent pas à couvrir les besoins des populations, malgré d'importants investissements réalisés, notamment au niveau de la Vallée du Fleuve Sénégal. Selon les données du département de l'Agriculture, l'année agricole 2013/2014 a connu une couverture des besoins en consommation de toutes céréales confondues de 32%, 2% de couverture des besoins en blé, 66% de couverture des besoins en riz, et 43% de couverture des besoins en céréales traditionnelles.

Ce déficit important et récurrent de près 68% amène le Gouvernement et ses partenaires à engager des actions énergiques en vue de l'atténuation de l'impact du déficit sur la situation alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) mène chaque année des programmes d'urgence au profit des populations des zones les plus affectées par la vulnérabilité alimentaire. Ces actions s'inscrivent en droite ligne des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et les OMD de réduire de façon significative la pauvreté dont l'une des manifestations les plus importantes est l'incapacité d'accéder aux biens alimentaires de base du fait du manque de moyens de production ou de la faiblesse du pouvoir d'achat.

La Mauritanie dépend de plus en plus des importations commerciales, donc des cours internationaux de certains produits. Le coût de ces importations – plus de 300 millions d'USD – pèse lourdement sur le budget de l'Etat. Les productions agricoles mauritaniennes ne sont guère compétitives du fait de leur faible productivité et de la concurrence des produits importés, souvent subventionnés dans leur pays d'origine.

II.3 La situation de vulnérabilité des populations

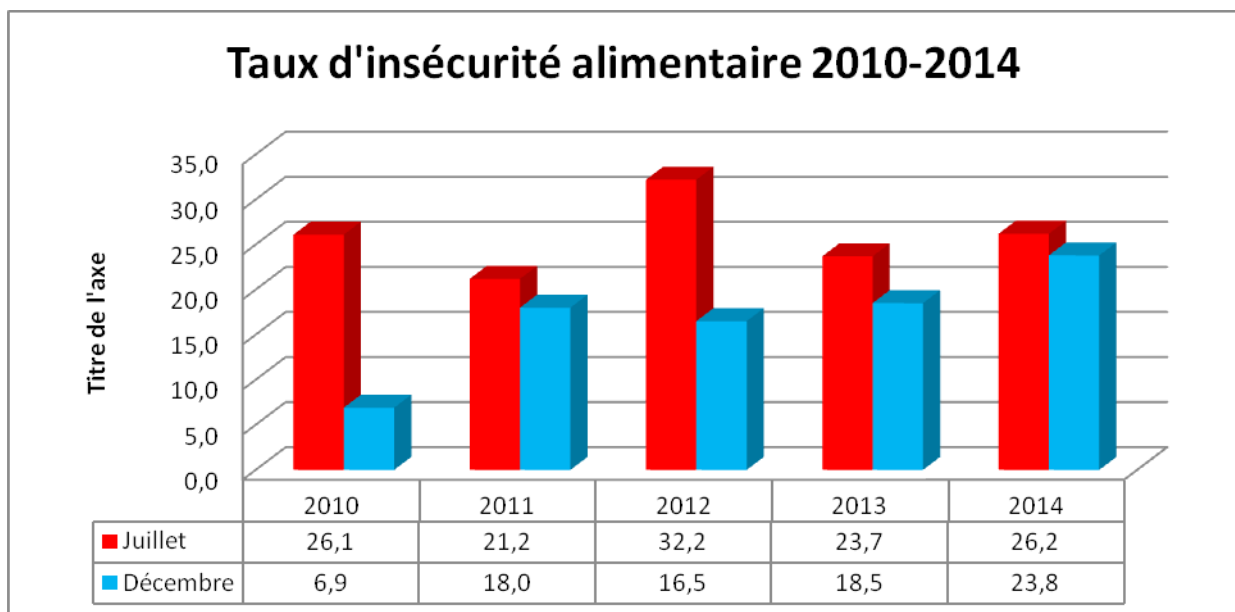
Ces dernières années la Mauritanie a connu une succession de crises alimentaires découlant des catastrophes naturelles (sécheresse, invasion acridienne, inondations, vague de froid, ennemis des cultures etc.). Ces crises alimentaires conjoncturelles ont, à plusieurs reprises, atteint un degré de gravité tel que les vies de centaines de milliers de personnes et de têtes de bétail ont été sérieusement menacées.

Cette situation de succession de crises conjoncturelles crée un contexte d'insécurité alimentaire quasi structurelle affectant en profondeur le milieu rural et précarisant les conditions de vie des populations. En effet les populations rurales sont déjà très pauvres et ne disposent pas de revenus stables et réguliers. Le taux de pauvreté en milieu rural, malgré une baisse sensible entre 2008 et 2014, demeure à un niveau élevé de 44.4%.

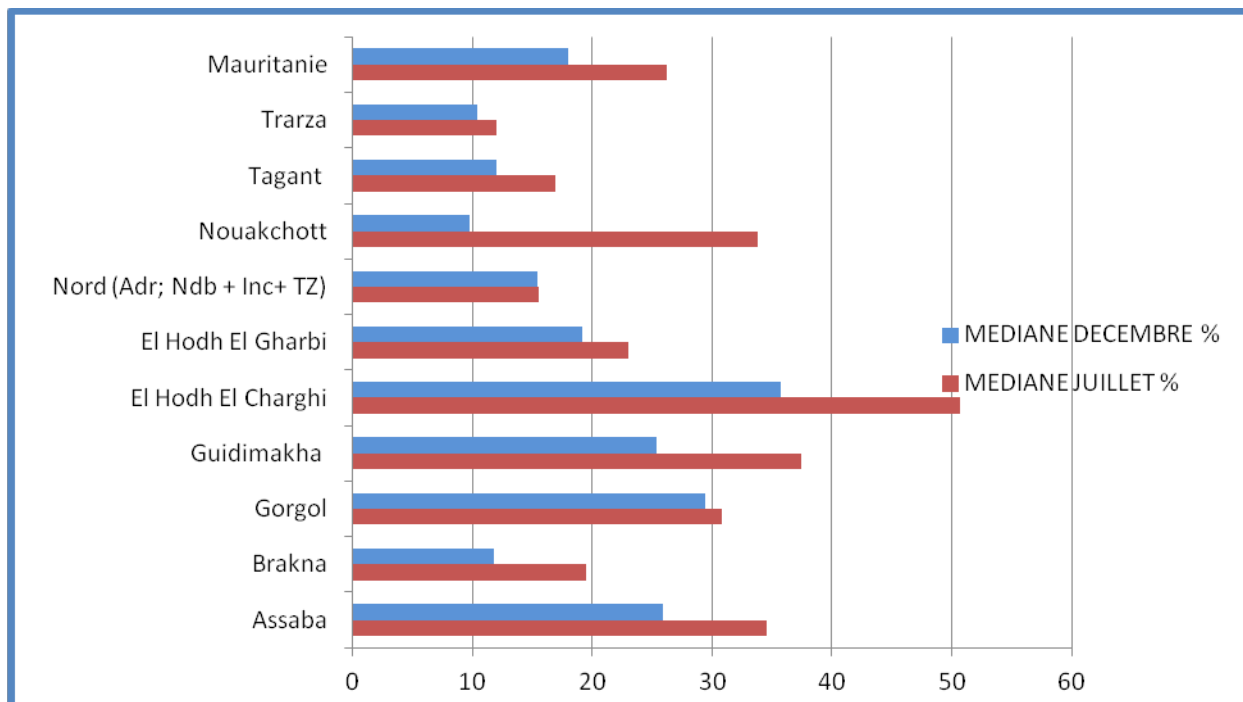
La précarité des conditions de vie en milieu rural et la répétition des secousses ont conduit à un exode massif vers les grands centres urbains qui n'étaient pas préparés à accueillir cette population nouvelle dont la vulnérabilité alimentaire s'est accentuée. La situation alimentaire des populations pauvres des quartiers périphériques des grands centres urbains est devenue du coup particulièrement alarmant d'autant que les rares années de bonnes pluviométries n'y changent rien car les cultures ne sont pas adaptées dans ces milieux urbains.-

Selon les résultats des enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages, réalisées périodiquement par le CSA conjointement avec le PAM, 26% de la population mauritanienne est affectée par l'insécurité alimentaire en période de soudure (calculé sur la base de la médiane des taux d'insécurité alimentaire sur une période de cinq ans de 2010 à 2014). Ce taux baisse à 18% durant la période de post-récolte.

Même avec les assistances humanitaires, l'insécurité alimentaire peut croître à plus de 1/3 de la population dans les années de fort déficit pluviométrique tel que cela a été le cas durant l'année de crise de 2012.



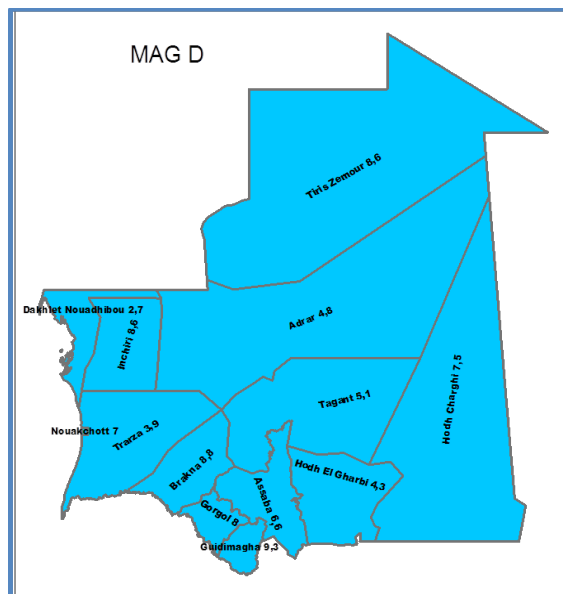
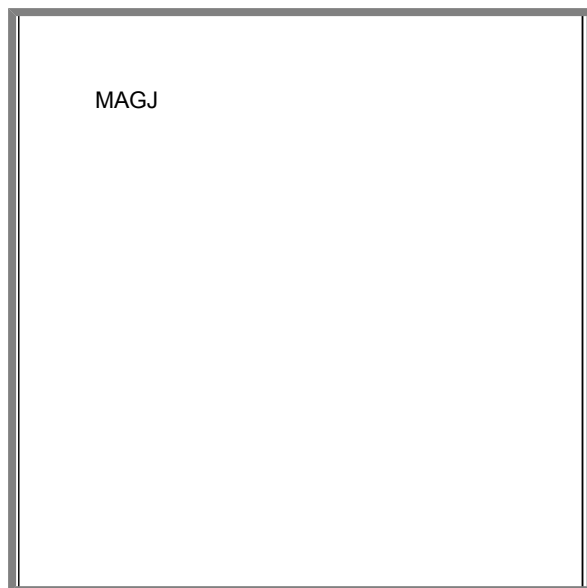
Cette vulnérabilité varie d'une wilaya à l'autre. Ce sont les wilayas à forte densité d'agropasteurs, à savoir les deux Hodhs, de l'Assaba, du Gorgol et du Guidimagha, qui enregistrent les taux de vulnérabilité les plus élevés au cours des 5 dernières années. Nouakchott apparaît également comme un foyer important de l'insécurité alimentaire particulièrement pendant la période de soudure quand il subit l'afflux des populations rurales.



Par ailleurs, la situation de la malnutrition est très labile entre les saisons. La période de soudure entre Avril et Septembre enregistre les taux les plus élevées de la malnutrition. En effet, les wilayas (Brakna, Assaba, Guidimagha, Gorgol, Tagant, Hodh Charghi, Hodh Gharbi) ont enregistré des prévalences de malnutrition aiguë globale qui dépassent le seuil critique de 10 % établi par l’OMS et qui se rapprochent du seuil d’urgence fixé à 15 %. Les prévalences enregistrées à Nouakchott et dans le Nord (Inchiri, Adrar, Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemmour, Trarza) sont acceptables, variant entre 4% et 8 %. Cette situation observée est inquiétante en cette période de soudure considérée habituellement comme étant la plus difficile de l’année.

Cependant, en décembre la situation nutritionnelle s’améliore sensiblement grâce, certes, à la production agricole et au couvert végétal qui permet d’améliorer la production laitière des animaux. En plus le CSA continue ses activités d’urgence appuyé par les partenaires tels que l’OMS, l’UNICEF, PAM, FAO.

SITUATION DE LA MALNUTRITION DE 2010 à 2015 (MEDIANE TAUX DE MALNUTRITION)



C'est ainsi que près de 30 % de la population est touchée chaque année directement ou indirectement par l'insécurité alimentaire (c'est-à-dire en incapacité de faire face aux besoins alimentaires de base pendant toute l'année). Cette situation est aggravée par le contexte national de pauvreté, d'insuffisance d'investissements dans les secteurs sociaux et productifs, notamment l'agriculture et l'agro-alimentaire, et le contexte mondial de flambée des prix des produits alimentaires.

Le phénomène de l'insécurité alimentaire est étroitement lié à la pauvreté. Il est majoritairement rurale, touchant les ménages à faibles revenus qui sont aussi ceux qui ont le moins accès aux denrées alimentaires de base et produits de première nécessité, cependant, il a tendance à s'étendre en milieu urbain et touche particulièrement ces dernières années la ville de Nouakchott. Ceci est d'autant plus que des programmes qui atténuent dans d'autres zones du pays l'insécurité alimentaire sont inconnus dans le milieu périurbain (cantine scolaires, vivres contre travail, banques de céréales etc.).

Selon les dernières enquêtes FSMS conduites conjointement par le CSA et le PAM en juin 2014, plus de 974.000 personnes étaient en insécurité alimentaire dont 197.000 en insécurité alimentaire sévère et 339.000 personnes en insécurité alimentaire modérée. Plus du tiers de ces population résidaient en milieu urbain, soit plus de 280.000 personnes.

Les groupes les plus vulnérables sont: les femmes, les jeunes enfants (25 % des enfants de moins de 5 ans ont une insuffisance pondérale, 30 % ont des retards de croissance et 5 % sont émaciés), les jeunes et les chômeurs, les petits producteurs, les personnes âgées, handicapées ou malades.

II.4 Riposte à cette situation d'insécurité alimentaire

La Mauritanie a mis en place avec l'appui de plusieurs de ses partenaires dans le domaine de prévention et de gestion des crises alimentaires un ensemble de dispositifs pouvant permettre de contribuer sensiblement à l'atténuation de l'insécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle, dont l'éradication reste dépendante de l'action combinée de plusieurs départements et des performances de l'économie en général.

Ces actions sont regroupées en trois types de mesures

➤ **Les Mesures Préventive**

Les mesures préventives sont de deux types : (i) des lignes de défense permettant de répondre rapidement aux besoins alimentaires de groupes de population en cas d'urgence (ex. stocks de sécurité, réseaux d'approvisionnements dans la sous-région et à l'extérieur) et (ii) des systèmes d'information performants, capables de fournir des informations sur trois aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire :

- Le bilan alimentaire du pays (la demande nationale au regard de l'offre composée de la production agricole, des stocks, des importations commerciales et des aides alimentaires) et l'analyse des indicateurs d'équilibre tels que les prix... ;
- L'identification et le suivi permanent des groupes qui souffrent de malnutrition chronique, les conditions de vie des populations et la situation nutritionnelle des groupes les plus à risque ;
- Le suivi du déroulement des campagnes agricoles pour déclencher, au besoin, des alertes rapides en cas de calamités pouvant affecter temporairement la sécurité alimentaire de certains groupes de population.

➤ **Les Mesures palliatives**

Les mesures palliatives s'attaquent aux effets de l'insécurité alimentaire en soulageant la faim immédiatement à travers des opérations de distribution d'aliments à des groupes précis (projets nutritionnels, cantines scolaires, etc.), des micro-projets vivres contre travail, des projets à haute intensité de main-d'œuvre et des distributions d'aliments dans le cas d'aides d'urgence. Ce sont des interventions dont les résultats sont de court et moyen termes.

Il s'agit de : (i) un suivi régulier de la situation alimentaire du pays ; (ii) la mise en œuvre du programme de boutiques EMEL de vente d'aliment subventionnée de produits alimentaires de base et d'aliment de bétail; (iii) l'organisation des opérations d'aide d'urgence en faveur des populations démunies pendant la période de soudure (distribution gratuites de vivres « DGV », réapprovisionnement des Stocks Alimentaires villageois de sécurité « SAVS », transfert monétaire « cash transfert » ...); (iv) l'organisation des secours d'urgence aux populations victimes de sinistres (...); (v) l'exécution de programme de Nutrition en faveur des enfants en bas âges et des femmes allaitantes en milieux défavorisés ; et (vi) la mise en œuvre de programmes de microprojets au profit des collectivités les plus vulnérables.

Il est à noter que des activités se réalisent quasiment tous les ans comme suit :

- la poursuite du fonctionnement d'un millier de boutiques EMEL à l'intérieur du pays avec la vente de dizaines de milliers de tonnes à prix subventionné
- la vente de milliers de tonnes d'aliment de bétail au profit des éleveurs pendant la période de soudure ;

- la distribution de milliers de tonnes de vivres au profit de centaines de milliers de personnes vulnérables
- réponse adéquate aux différents sinistres: incendies, inondations, retour de rapatriés et autres. Avec des distributions de vivres et de matériel de secours (tentes, nattes, couvertures, bâches, moustiquaires et matelas) ;
- -prise en charge nutritionnelle des enfants malnutris dans 24 Centres d'Alimentation Communautaire (CACs) à Nouakchott ;
- la réalisation de quelques centaines de microprojet de développement communautaire (petit barrage, digues, PM, clôtures zones agricoles, Adduction d'eau potable, AGR...) ;

➤ **Les Mesures correctives**

Les mesures correctives visent le développement à plus long terme et consistent en des politiques, programmes ou projets qui vont permettre à des populations de subvenir de façon autonome et permanente à leurs besoins. D'autres mesures dans cette même catégorie, vont viser à maîtriser le plus possible des facteurs exogènes qui menacent ou détruisent les ressources naturelles. Il s'agit alors de programmes de protection de l'environnement, de lutte contre la désertification, d'adduction d'eau et d'irrigation, etc.

111. Contraintes et défis

III.1 Forces et atouts

- Volonté manifeste de l'Etat qui a inscrit dans ses priorités la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté
- disponibilité des partenaires à contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire
- adhésion de la Mauritanie à la mutuelle panafricaine d'assurance contre la sécheresse, comme nouveau mécanisme de financement des réponses aux crises alimentaires
- Existence du CSA pour répondre au moment opportun aux problèmes liés à l'insécurité alimentaire avec ses différents dispositifs :
 - L'observatoire à la sécurité alimentaire
 - Un vaste réseau d'infrastructures de stockage
 - Un parc de camions de transport
 - Un Stock national de sécurité
- Existence d'une stratégie de sécurité alimentaire
- Mise en place du Programme EMEL depuis 2012, qui soutient le pouvoir d'achat des populations à travers un réseau dense de boutiques de vente de denrées alimentaires subventionnées
- présence d'un réseau national de SAVS

III.2 contraintes et Faiblesses

- L'un des principaux obstacles du secteur demeure dans la difficulté de ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire.
- Il existe toujours un déficit céréalier structurel.
- La faiblesse de la coordination au niveau gouvernemental
- Réduction de l'aide extérieure
- La difficulté de mobiliser des ressources aux profits des populations urbaines
- les insuffisances relevées au niveau des ressources humaines de l'institution
- et à l'absence d'une formation appropriée et permanente.

III.3 Défis majeurs à relever

L'un des principaux défis qui se dressent souvent devant la réussite des programmes de sécurité alimentaire réside dans l'insuffisance ou le retard dans la disponibilité des ressources financières. En effet, la prise en charge du secteur a reposé jusqu'ici pour l'essentiel, sur l'aide alimentaire internationale et cette dernière est en forte régression depuis plus d'une décennie, et ce sans compter que ses priorités s'orientent davantage, vers les victimes des grandes catastrophes et autres crises ou guerres civiles.

Il faut de même s'attendre à ce que les crises financières et environnementales aient une incidence négative sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier au niveau des prix et de la disponibilité des céréales de base.

Enfin, il existe un effet secondaire lié à toute assistance alimentaire, c'est le fait qu'elle est susceptible de créer chez une partie de ses bénéficiaires, une mentalité d'éternels assistés, nuisible à tout esprit de travail productif.

Au cours de la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire, les pouvoirs publics doivent engager des campagnes de sensibilisation sur le véritable rôle de l'aide alimentaire, qui ne constitue qu'une solution provisoire aux problèmes de disponibilité des denrées et sur la nécessité de développer chez les bénéficiaires les valeurs de travail et d'esprit productif. Ils doivent donc veiller à une plus grande implication des bénéficiaires et à leur participation effective à la réussite des projets.

Il faudra également veiller à améliorer le contrôle et le suivi de certaines actions de sécurité alimentaire gérées par les comités locaux de bénéficiaires.

Enfin, dans le souci de prévenir les conséquences des crises internationales actuelles, le gouvernement devrait éventuellement négocier des contrats de facilités d'importations de céréales, en particulier auprès de pays excédentaires dans la sous-région.

III.4 Opportunités

- Engagement de l'Etat à lutter contre la pauvreté
- Eliminer la faim et lutter contre la pauvreté sont les deux premiers objectifs des ODD

III.5 Menaces

- Pauvreté de 1/3 des populations
- Pesanteurs socioculturelles importantes
- Risques liés aux aléas climatiques
- Migration continue de la main d'œuvre rurale vers les centres urbains.

IV. Vision du secteur de 2016-2030

Les efforts du secteur se concentreront sur l'objectif **d'éliminer d'ici 2030 l'insécurité alimentaire et la malnutrition sévères sur toute l'étendue du territoire national.**

Dans ce cadre, une priorité sera accordée aux actions suivantes : le renforcement de la résilience des populations vulnérables, l'accès plus facile aux denrées alimentaires, l'appui aux paysans à travers l'achat de surplus agricoles, la diversification des AGR, la promotion d'une alimentation variée, l'intensification des activités de prévention de la malnutrition ainsi que le renforcement de la lutte contre la vulnérabilité en milieu urbain. Le secteur s'attellera à mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources provenant de la solidarité nationale.

IV.1 Objectif global

D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

IV.2 Objectifs spécifiques

1 Réduire le taux de l'insécurité alimentaire à 5% en éliminant sa forme sévère d'ici 2030

2 Réduire la malnutrition aigüe globale à 2% d'ici 2030

IV.3 Axes stratégiques et Actions :

IV.3.1 Renforcement de la résilience pour la réduction de la vulnérabilité des populations rurales aux chocs exogènes

- création et de la réhabilitation d'actifs productifs à travers le système VCT /CCT

- Programme de microprojets d'entreprise pour l'amélioration de la production agricole communautaire

IV.3.2 Réduction de la vulnérabilité alimentaire des populations urbaines **Réalisation des listes et cartes d'indigents répertoriés**

- Financement des AGR de sécurité alimentaire au profil des indigents
- Vente périodique aux indigents de denrées subventionnées
- Promouvoir les jardins hydroponiques
- Ouverture périodique de centre nutritionnelle

IV.3.3 Renforcement et meilleure décentralisation des capacités logistique et de stockage

- Construction ou réhabilitation de 55 magasins de capacité de 200 à 400 tonnes dans toutes les Moughataas de l'intérieur
- Construction de 2 unités de stockage de 30.000 Tonnes chacune à Nouakchott
- Construction de 12 magasins régionaux de capacité de 5000 à 10.000 tonnes
- Renouvellement du parc de camions de 45 unités capacité 20 à 70 tonnes (15 camions tous les 5 ans)
- Renforcement du parc automobiles de tout terrain par 60 unités supplémentaires (acquisition de 20 unités tous les 5 ans)
- Construction d'un nouveau parc avec une station de carburant et un atelier de réparation mécanique

IV.3.4 Assistance des populations rurales vulnérables pendant les périodes difficiles de l'année

- Distributions gratuites de vivres aux populations vulnérables
- Cash Transfert monétaire
- Ouverture des CAC pour la Prise en charge et récupération nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aigüe modérée
- vente à prix social des produits alimentaires
- Dotation des SAVS
- Vente subventionnée de l'aliment de bétail
- Achat et redistribution du surplus de production alimentaire local
- Secours des sinistrés

IV.3.5 Mise en place un dispositif permanent de réponse aux situations d'urgence

- Mise en place d'un Structure de coordination des interventions d'urgence

- Reconstitution du stock national de sécurité
- Redynamisation du Fonds National de secours d'urgence
- Réorganisation et des SAVS pour leur pérennisation
- Mise en place d'un stock national de matériel de secours d'urgence

IV.3.6 Disponibilité d'une information fiable et exhaustive sur la situation de l'insécurité alimentaire nationale

- Conception d'outils méthodologique spécifique au suivi et à la compréhension de la vulnérabilité urbaine
- Transfert du bilan céréalier vers un bilan alimentaire national
- Renforcement des outils de suivi de la disponibilité alimentaire nationale (stocks privées, flux transfrontaliers...)
- Mise en place d'un système d'alerte précoce intégré et fonctionnel à travers la collecte et de remontée régulière d'informations sur la sécurité alimentaire
- Réalisation de deux enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages par an
- Réalisation des enquêtes d'identification des communes rurales à risque d'insécurité alimentaire
- Réalisation de la carte de vulnérabilité structurelle
- Mise en place d'une Cellule permanente interdépartementale d'analyse consensuelle de la situation alimentaire et d'établissement de Plan de réponse global annuel multi secteur

IV.3.7 Dynamiser les capacités nationales de mobilisation des ressources internes et externes au profit des urgences alimentaires

- Budgétisation et paiement régulier de la prime annuelle de souscription à la mutuelle ARC
- Campagne de collecte de fonds de solidarité nationale en période d'urgence majeure
- Consolider les moyens humains et matériels du secteur Mise en œuvre d'un grand plan novateur de formation du personnel du CSA
- Recrutement de personnel qualifié et spécialisé
- Construction d'un siège pour le CSA